



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COVID-19

SALLE D'ENSEIGNEMENT DE CHIMIE ET DE SVT



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

- ▶ **JE ME LAVE LES MAINS À L'EAU ET AU SAVON OU AVEC UN GEL HYDRO ALCOOLIQUE À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE DE LA SALLE**
- ▶ **JE PORTE UNE BLOUSE, J'ATTACHE MES CHEVEUX**
- ▶ **JE DÉPOSE MON SAC ET MANTEAU AU NIVEAU DE LA ZONE PRÉVUE À CET EFFET**
- ▶ **JE LIMITE LES DÉPLACEMENTS DANS LA SALLE DE CLASSE**
- ▶ **JE ME LAVE LES MAINS AVANT L'UTILISATION DU MATÉRIEL EN COMMUN (VERRERIE, MICROSCOPE)**
- ▶ **JE DÉSINFECTE LES PARTIES CONTACT DU MATÉRIEL EN COMMUN (OCULAIRE DU MICROSCOPE ...)**

LORS DE L'UTILISATION D'UNE SOURCE DE CHALEUR :

- **Le port du masque est proscrié, obligation de distanciation d'au moins 1m**

LORS DU PARTAGE D'UNE PAILLASSE À 2 ÉLÈVES OU PLUS :

- **Si une manipulation nécessite le retrait du masque alors seul un élève réalise la manipulation et peut retirer son masque**

Favoriser l'utilisation des produits chimiques sous une sorbonne de laboratoire
Après chaque séance de TP utilisant des produits chimiques le masque doit être changé.
(Risque d'imprégnation du masque par des matières dangereuses)

Le nettoyage des paillasses est effectué après chaque TP



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)